

L'association APRÉMIS recrute UN.E ENCADRANT.E TECHNIQUE D'INSERTION (F/H)

POUR SON ATELIER CHANTIER INSERTION BATIMENT SECOND OEUVRE

Pour le Pôle Insertion vers l'Emploi

En CDD de remplacement – ouvert à candidature interne et externe

#### L'APREMIS

L'APREMIS est une association d'insertion installée dans le département de la Somme. Elle lutte contre les exclusions et accompagne les personnes en situation de fragilités, en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, de laïcité, de respect des personnes et d'accès à la citoyenneté.

Elle accompagne aujourd'hui près de 10 000 personnes dans l'hébergement, l'accès ou le maintien dans le logement, la lutte contre la précarité énergétique, l'insertion professionnelle ou la prévention de la récidive.

Le Pôle Insertion vers l'Emploi se structure autour de deux champs d'activités. Le premier prend la forme de deux Ateliers et Chantiers d'Insertion : Bâtiment – Second Œuvre et Multi-Sites. Le second développe des actions d'insertion vers l'emploi et d'aller vers composées d'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA, du projet SOL'IN (O2R), et d'une préparation et sécurisation à l'entrée en SIAE.

Dans le cadre d'un remplacement temporaire (arrêt maladie), le Pôle Insertion vers l'Emploi recrute un.e encadrant.e technique d'insertion pour encadrer des salariés en insertion professionnelle lors des interventions sur les chantiers.

#### Missions principales :

**Le/l'encadrant technique devra encadrer des salariés en insertion sur des activités supports du Bâtiment Second-œuvre en lien avec le chef de service des ACI.**

- ° Organiser, assurer la mise en place fonctionnelle des chantiers et réaliser des travaux de **peinture, plâtrerie, isolation intérieure et extérieure, pose de revêtements de sols** auprès des client (particuliers, associations, entreprises ou collectivités locales)
- ° Contrôler le travail effectué et si besoin remédier aux imperfections avec les salariés.
- ° Veiller au bon déroulement des activités en respectant le temps imparti et la qualité du travail.
- ° Garantir l'exécution des tâches selon la réglementation en vigueur.
- ° Être responsable du matériel professionnel et des véhicules, de leur utilisation sur les chantiers et de leur entretien.
- ° Rendre compte de son activité, remonter les problèmes techniques rencontrés auprès du chef de service des ACI et élaborer des solutions avec celui-ci.
- ° Veillez aux règles d'hygiènes et de sécurité au travail (port des EPI).

#### **Accompagner des salariés en insertion dans la mise en œuvre de leur projet professionnel en lien avec les chargés d'insertion socio-professionnel :**

- ° Assurer un accompagnement pédagogique par la transmission des savoir-faire technique.
- ° Transmettre aux salariés les savoir-être nécessaires au travail en entreprise (respect des consignes et de la hiérarchie, des horaires, adoption d'un comportement adapté, etc...).
- ° Accompagner les salariés dans la réalisation des tâches à accomplir.
- ° Assurer un rôle pédagogique auprès des salariés en se montrant patient et compréhensif à leurs égards tout en veillant à leur implication
- ° Evaluer les acquis professionnels et comportementaux des salariés en lien avec les chargés d'insertion
- ° Valoriser les résultats et les progrès des salariés.

## Compétences

- ° Maitrise des techniques du bâtiment second œuvre.
- ° Bonnes aptitudes relationnelles, sens de l'écoute et de la communication.
- ° Esprit d'équipe.
- ° Rigueur dans le travail et organisation.

## Détails :

Déplacements	Journalier
Type de contrat	CDD de remplacement
Durée hebdomadaire de travail	35 heures
Rémunération	Accords collectifs Syneas – CHRS (IDCC n° 0783) Groupe V – à partir de 1982 euros (évolutif selon ancienneté) + prime Sécur de 238 euros bruts mensuel
Conditions d'exercices	Lieu de travail : Amiens Horaires en journée, semaines de congés trimestriels annuel, CSE et œuvres sociales

## Profil souhaité :

- ° Titulaire d'un diplôme ou d'un titre d'encadrant technique d'insertion et/ou d'une expérience professionnelle dans le secteur du bâtiment second œuvre.
- ° Le poste est donc également ouvert aux candidatures de personnes ayant exercé des missions d'encadrement de salariés ou d'apprentis (anciens artisans, ouvriers qualifiés du secteur...) pendant 3 ans minimum et motivées par cette mission de transfert de savoir-faire et savoir-être.
- ° Les compétences techniques et l'expérience recherchées concernent les métiers des travaux mentionnés ci-dessus.
- ° Une bonne connaissance des règles de sécurité ainsi qu'une habilitation échafaudage et électrique est nécessaire.
- ° Permis de conduire indispensable.

## Pour postuler à cette offre :

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur Emmanuel GALL, Directeur du Pôle Insertion vers l'Emploi par mail à l'adresse suivante : [emmanuel.gall@apremis.fr](mailto:emmanuel.gall@apremis.fr) - Prise de poste dès que possible.